

PROJET D'ETABLISSEMENT FALC

MAS/FAM Orangerie

2026-2031



Sommaire

Le projet d'établissement, c'est quoi ?	3
L'Orangerie.....	4
Comment ce projet a été écrit ?.....	6
La qualité et la sécurité	6
Le projet d'accompagnement	7
Les principaux axes du projet.....	8
À retenir... ..	9

Le projet d'établissement, c'est quoi ?

Le projet d'établissement est un document important.

Il aide à mettre en place les droits des personnes accompagnées.

Il fixe des objectifs à atteindre sur une durée de **5 ans**.

Il explique :

- Le fonctionnement de l'établissement
- Les missions et les services que l'établissement propose
- Avec qui on travaille : les partenaires, les prestataires, le réseau...
- Comment on garantit les droits des personnes et comment on améliore la qualité de l'accompagnement

Il décrit :

- L'histoire de l'établissement
- Le public qu'il accompagne
- Les professionnels qu'y travaillent
- Les principes sur lesquels est fondé l'accompagnement
- Comment on a écrit le projet et à qui il est destiné



Le projet d'établissement est un outil de **la loi du 2 janvier 2002** qui protège les droits des personnes dans les établissements médico-sociaux.

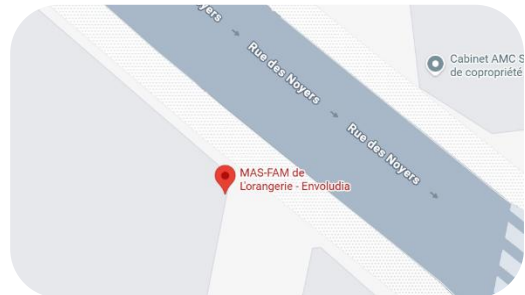
Cette version a été écrite sur la base des nouvelles règles du **décret du 29 février 2024**

L'Orangerie

L'Orangerie fait partie de [l'association ENVOLUDIA](#)

L'établissement a ouvert ses portes en **2016** et se trouve à **Aubervilliers**.

Nous sommes ouverts **365 jours par an, 7j/7j et 24h/24h**.



Nous sommes à la fois une **Maison d'accueil spécialisée (MAS)** et un **Foyer d'accueil médicalisé (FAM)**.

L'   et le  accompagnent et financent l'établissement



L'Orangerie accueille des adultes en situation de polyhandicap.

La majorité des personnes accompagnées a **moins de 30 ans**.

Une nouvelle unité d'accueil de jour, ouverte en 2025, accueille uniquement des jeunes de 18 à 25 ans.

L'Orangerie peut accueillir au total **54 personnes : 26 en MAS et 28 en FAM**

Certaines personnes vivent dans l'établissement, ils sont accueillis à **l'INTERNAT**.

D'autres viennent seulement en journée : ils fréquentent **l'EXTERNAT**

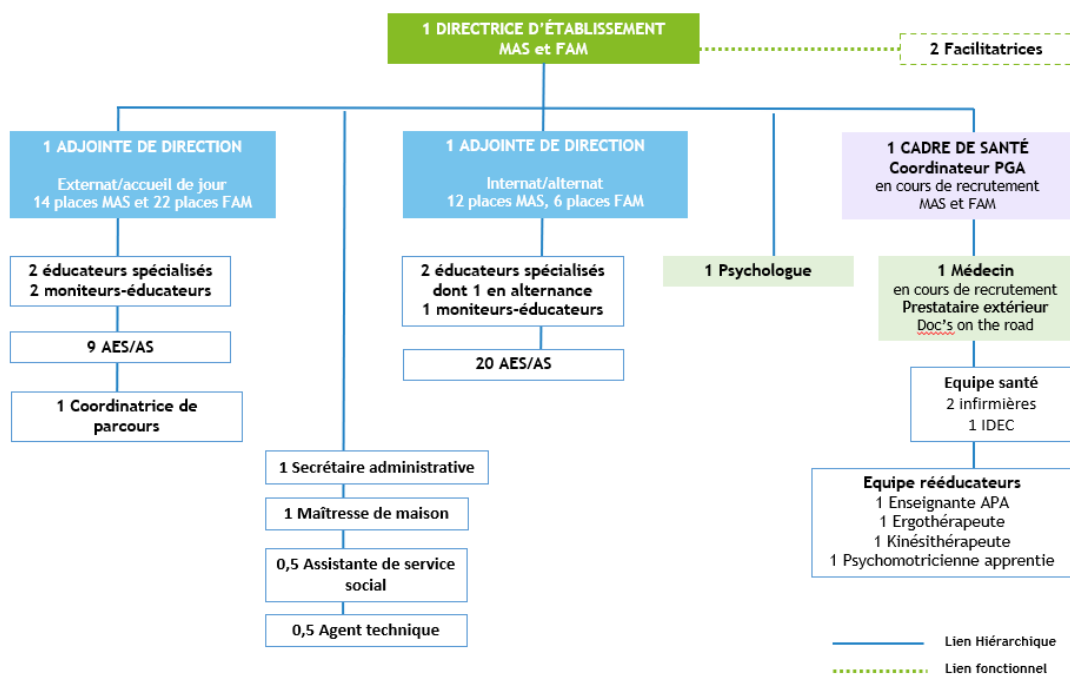
Un groupe de 12 personnes alterne une semaine à l'externat et une semaine à l'internat, ils bénéficient d'un accueil en **ALTERNAT**

Des nombreux professionnels travaillent à l'Orangerie.

L'établissement compte actuellement **52 salariés** : aides-soignants, accompagnants éducatifs et sociaux, infirmières, rééducateurs etc.




MAS-FAM L'Orangerie - Organigramme 2026



L'Orangerie travaille aussi avec des entreprises extérieures, qui nous aident dans l'organisation quotidienne et l'accompagnement, par exemple :

- **VITALREST** prépare les repas sur place
- **AZURIAL** aide pour le nettoyage
- **GMS** organise le transport des personnes
- **DOC'S ON THE ROAD** permet le suivi médical

L'Orangerie collabore aussi avec la Mairie d'  **AUBERVILLIERS**, des nombreuses associations locales, des médecins, des hôpitaux, la médiathèque...

Comment ce projet a été écrit ?

Le projet d'établissement a été préparé en collaboration avec :

- les personnes accompagnées
- les familles
- les professionnels
- le CVS et la direction générale d'ENVOLUDIA



Des réunions et des groupes de travail ont été organisés.



Des questionnaires ont été remplis



Tout le monde a donné son avis



La qualité et la sécurité



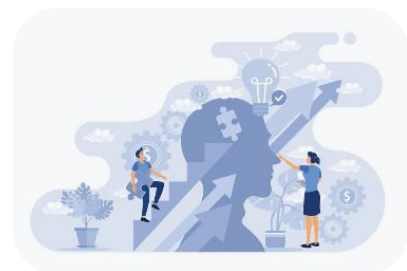
L'établissement s'efforce de bien accompagner les personnes accueillies. Grâce au **plan d'action qualité**, l'équipe réfléchit régulièrement à ce qui fonctionne bien et à ce qui doit être amélioré.

Les personnes accueillies et les familles sont écoutées quand il y a un problème ou une difficulté.

L'établissement écoute les remarques et s'efforce de chercher des solutions pour chaque **événement indésirable, plainte ou réclamation...**

L'Orangerie a élaboré un **plan de gestion de crise** pour les situations difficiles ou dangereuses afin de garantir la sécurité de tous.

Une **Commission Projet d'établissement** est organisée chaque année par l'administrateur référent et la direction afin de suivre les objectifs du projet.



Le projet d'accompagnement

Chaque personne accueillie est différente.

L'accompagnement doit donc être adapté à chaque personne.

Pour cela, l'établissement construit un **projet personnalisé** avec la personne accompagnée et, si besoin, avec ses proches ou son représentant légal.

Ce projet parle :

- des besoins de la personne
- des ses envies
- de ses choix
- de sa santé
- de ses activités
- de sa vie quotidienne
- de ses projets pour l'avenir



Le projet personnalisé peut changer avec le temps. Il est actualisé régulièrement avec la personne.

Pour offrir un service de qualité l'établissement s'appuie sur **le Projet Global d'accompagnement (PGA)**.

Le PGA guide les professionnels et les aide à mieux travailler ensemble pour accompagner la personne dans tous les aspects de sa vie.

L'objectif est d'aider chaque personne à :

- communiquer et faire des choix
- participer à la vie sociale
- développer son autonomie et son pouvoir d'agir
- être actrice de son parcours

Les principaux axes du projet



À retenir...



- ✓ La personne accueillie est au cœur de l'accompagnement
- ✓ L'établissement aide chaque personne à exprimer ses choix même lorsque la communication verbale n'est pas possible
- ✓ Le projet personnalisé est un outil qui aide à construire un accompagnement adapté aux besoins et aux envies de la personne
- ✓ Dans l'établissement nous respectons les droits, les choix, les besoins et l'intimité de chacun
- ✓ Être bien traité est un droit pour toutes les personnes accueillies
- ✓ L'établissement fait attention à la santé et à la sécurité sans limiter les libertés et la vie sociale
- ✓ Le projet d'établissement est un outil vivant : il peut être modifié et amélioré aussi souvent que nécessaire



Donatella LLERAS

MAS/FAM L'Orangerie

dlleras@envoludia.org

06 77 44 77 94